JUBILÉ 2025

PÈLERINAGE NATIONAL DES SERVANTS D'AUTEL 2025 21 > 28 AOÛT



SERVIR, CHEMIN D'ESPÉRANCE

LYON

ROME

21 > 28 AOÛT 2025

Liturgie.catholique.fr/service-autel/

SERVIR, CHEMIN D'ESPÉRANCE



Liturgie et sacrements

PÈLERINAGE NATIONAL

21 AOÛT 28 AOÛT 2025

"Le pèlerinage à pied est très propice à la redécouverte de la valeur du silence, de l'effort, de l'essentiel."

"Transiter d'un pays à l'autre comme si les frontières étaient abolies, passer d'une ville à une autre dans la contemplation de la création et des œuvres d'art, permettra de tirer profit des expériences et des cultures diverses pour porter en soi la beauté qui, harmonisée par la prière, conduit à remercier Dieu pour les merveilles qu'll a accomplies."

Lettre introductive ouvrant l'année jubilaire, n° 582, 583, Pape François

OBJECTIF

Rassembler mille jeunes (à partir de 12 ans) convergeant de tous les diocèses de France avec une attention à l'expérience fraternelle et solidaire vécue.

Rencontrer, échanger. Partant de Lyon (berceau des premiers martyrs chrétiens) jusqu'à Rome en passant par Turin, Bologne, et Assise, cette pérégrination sera jalonnée de témoignages, rencontres entre jeunes, de visites, célébrations, et temps ludiques, pour donner l'occasion de vivre l'expérience du service, de la mission et de la rencontre avec l'autre.

Découvrir. Étape après étape, à travers la France et l'Italie, élargir l'espace de sa tente, découvrir d'autres figures de sainteté, des lieux culturels, historiques et spirituels (tels que Turin avec Dom Bosco qui nous ouvre à l'action sociale, Bologne avec la figure de Marie et l'expérience que chacun fera de la prière au sanctuaire de San Luca et bien d'autres...)

"Ceux qui, en leurs personnes mêmes, représentent l'espérance ont également besoin de signes d'espérance : les jeunes. ...

Nous ne pouvons pas les décevoir : l'avenir se fonde sur leur enthousiasme.

Avec une passion renouvelée, prenons soin des jeunes... des jeunes générations!"

Lettre introductive ouvrant l'année jubilaire, n° 12, Pape François

3 POINTS FORTS

Rencontre avec le Pape à Rome. Ses paroles seront un encouragement pour les jeunes Pérégrination de Lyon (colline de Fourvière) à Rome en passant par Turin, Bologne, Assise Découverte de figures spirituelles qui ouvrent des perspectives spirituelles et sociales.

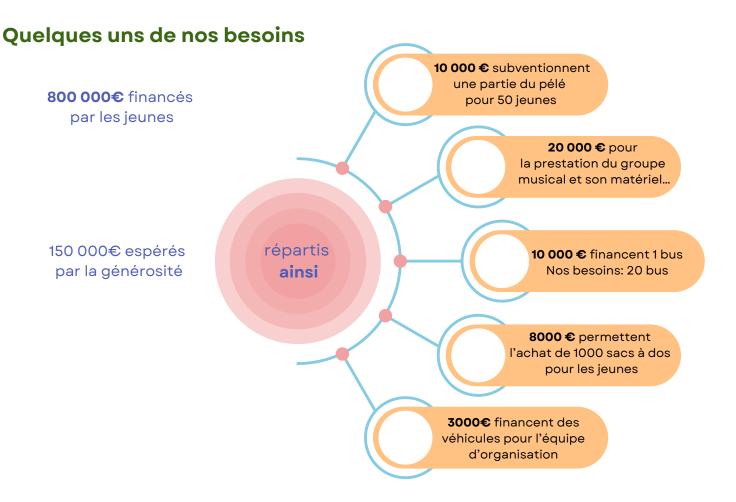
Pourquoi s'associer au projet?

- Permettre au plus grand nombre de participer à cet événement, quelles que soient leurs capacités financières en abaissant le coût du pèlerinage.
- Enjeu formidable d'une **génération qui s'engag**e, pleine de promesse, qui a de grands désirs pour le monde et qui a soif de se retrouver et se former.
- Passer un moment de joie et rencontrer des jeunes dynamiques et désireux d'agir pour l'Église et le monde.
- Nous aider à produire un événement de qualité, accessible et crédible aux yeux de tous, qui reflète la beauté de ce qui se vit en tant que chrétien et servant d'autel.
- Soutenir des initiatives aussi diverses que surprenantes et formidables.

Comment nous soutenir?

Par don ou participation financière (déductible)
 Le budget total du pèlerinage s'élève à 950 000€

 Voici à titre d'exemple quelques unes des dépenses engagées permettant de mesurer nos besoins et quelques manières concrètes de nous soutenir.





Les jeunes porteront dans la prière tous ceux qui les auront aidés à réaliser ce beau projet.



Notre équipe reste également à votre disposition pour discuter de tout besoin complémentaire.

Les avantages fiscaux

Le mécénat, encadré juridiquement par la loi de 1987, a été étendu par la loi n° 2003-709 du 1er août 2003, dite « loi Aillagon », en permettant notamment aux mécènes de déduire, dans certaines conditions, les dons de l'impôt dont elles sont redevables.

Pour les entreprises

La loi permet aux entreprises une réduction d'impôt de 60 % de leur don, sur l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille (5 ‰) du chiffre d'affaires HT, au choix de l'entrepreneur, selon la limite qui lui est la plus favorable.

La réduction peut être reportée sur les 5 exercices suivants si l'entreprise a dépassé le plafond ou n'est pas éligible faute d'impôt à payer comme cela peut être le cas pour des jeunes entreprises ou celles en difficulté.

Pour les particuliers

La déduction de l'impôt sur le revenu s'élève à 66 % du montant du don à concurrence de 20 % du revenu imposable, assorti d'une possibilité de report de l'excédent du don sur cinq années consécutives.

Contact partenariat financier



Sur la plateforme de dons de l'Union des Associations Diocésaines de France (UADF)

Une équipe capable de porter des projets ambitieux

Le projet est porté par l'Équipe nationale de la pastorale des servants d'autel de la Conférence des évêques de France. Ses membres sont issus de divers diocèses de France et veulent dire la diversité des propositions au sein de cette pastorale. Forte de plusieurs expériences réussies dont le pèlerinage national à Rome en 2022 (environ 2600 participants), l'équipe a pour volonté d'agir avec exigence et ambition au service des enfants et jeunes accompagnés, à l'écoute de l'Esprit Saint.

Equipe nationale "Servir"